

Mots et locutions populaires : Le supplice de Tantale

Numéro d'inventaire : 2015.8.5560

Auteur(s) : Émile Mas

Type de document : couverture de cahier

Éditeur : G. et Cie

Période de création : 1ère moitié 20e siècle

Inscriptions:

• lieu d'édition inscrit : Paris

Matériau(x) et technique(s) : papier | chromolithographie

Description : Couverture de cahier en papier beige, avec illustration chromolithographiée et

texte imprimé en noir au dos.

Mesures: hauteur: 22,2 cm; largeur: 17,4 cm

Notes : Cette couverture de cahier porte le n°10. Au dos de la couverture, texte explicatif de

l'épisode mythologique du supplice de Tantale.

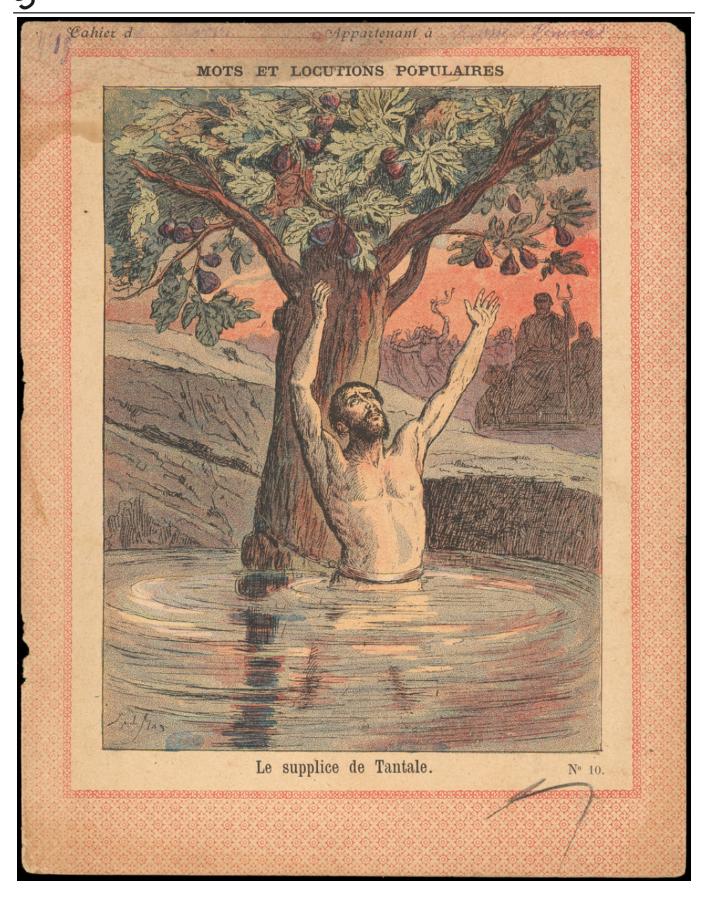
Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers

Histoire et mythologie

Littérature de jeunesse (y compris les contes et légendes), publicité relative à la littérature de

jeunesse

Représentations : scène mythologique :



No 10.

MOTS ET LOCUTIONS POPULAIRES



Le supplice de Tantale.

Une légende empruntée à la mythologie grecque raconte qu'il y avait, en Asie Mineure, un roi puissant et riche, **Tantale**. Les dieux l'aimaient et lui faisaient l'honneur de l'admettre à leur table.

Cela fit naître en lui une telle vanité qu'il déroba le nectar et l'ambroisie, mets réservés aux dieux et rendant immortels ceux qui en mangeaient.

Puis, ayant convié les dieux à un grand festin, Tantale, pour éprouver leur pouvoir, égorgea son fils Pélops dont il leur servit le corps bouilli et coupé en morceaux.

Mais les dieux, s'en étant aperçus, n'y goûtèrent pas et, pour punir Tantale, le précipitèrent dans les enfers, où il fut condamné à un horrible supplice :

Sans cesse en proie à une faim et à une soif dévorantes, attaché à un arbre chargé de fruits, à proximité d'une eau limpide, il voyait fruits et eau lui échapper chaque fois qu'il tentait d'y porter la main ou les lèvres.

Tantales obstinés, nous ne portons les yeux Que sur ce qui nous est interdit par les dieux,

a dit notre grand poète La Fontaine.

Ce qui signifie que nous ne désirons que ce que nous ne pouvons avoir.

Cela, assurément, n'est pas rigoureusement exact, quoiqu'il en soit souvent ainsi.

En tout cas, endurer un supplice de Tantale est passé dans le langage courant pour désigner l'état d'une personne réduite à se passer de ce qui demeure toujours à sa portée, sans qu'elle puisse jamais l'atteindre.

G. et Cie, Paris.